



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé (en date du 4 juillet 2006).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis hâtifs réalisés au début mai dans la grande région de Montréal et dans différentes régions du Québec. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épisaison et fleurira dans les prochains jours.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi du blé est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épisaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires (www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.asp?opérateur=sitevoc&sitevoc=15432).

Pour les semis réalisés au début mai, le blé qui est épié et qui est en floraison ou le sera dans les prochains jours est sujet à l'infection. Les précipitations abondantes ainsi que les averses et les orages fréquents des derniers jours créent un environnement très favorable au développement du champignon *Fusarium*. De plus, les conditions humides que l'on a connues et que l'on prévoit pour aujourd'hui et en fin de cette semaine sont favorables à l'infection. Ces conditions favorables maintiennent un risque élevé d'infection pour les prochains jours dans pratiquement toutes les régions visées. **Surveillez attentivement le stade de votre blé et les conditions climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.** Les prévisions météorologiques sont parfois changeantes.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 4 juillet	Mercredi 5 juillet	Jeudi 6 juillet	Vendredi 7 juillet	Samedi 8 juillet
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vallée-du-Richelieu	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Région de Montréal (Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Laval)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec (suite)					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 4 juillet	Mercredi 5 juillet	Jeudi 6 juillet	Vendredi 7 juillet	Samedi 8 juillet
Mirabel	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Lanaudière	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Outaouais	Élevé	Élevé	Élevé	T-Élevé	T-Élevé
Drummondville	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Nicolet	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mauricie/Trois-Rivières	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen
Région de Québec	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	É-Moyen	É-Moyen
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : Élevé à moyen | 7 T-Faible : Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Un seul produit est homologué contre la fusariose de l'épi du blé : le FOLICUR 432 F (tébuconazole). Il donne généralement une bonne répression parce qu'il est systémique et que son action se fait sur une longue période. **Veillez consulter l'étiquette et suivre les directives du manufacturier.** Cette étiquette est directement disponible sur le site Web du RAP à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/Folicur432F.pdf>.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome - Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – grandes cultures – 4 juillet 2006

